

Décision

Générale

colonial

Décision n° 531/SG/CG portant nomination de M. Saïd Khaireh Boeuh aux fonctions d'Akel général de la tribu Mamassan .

n° 531/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
6 avril 1968

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1968

Date du numéro
25 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Saïd Khaireh Boeuh est nommé Agel général de la tribu Mamassan du District de Djibouti à compter du 1er avril 1968.
L'indemnité mensuelle de M. Saïd Khaireh Boeuh est fixée à quatorze mille francs Djibouti (14.000 FD).